



**Ille & Vilaine**  
LE DEPARTEMENT

Envoyé en préfecture le 21/12/2020  
Reçu en préfecture le 21/12/2020  
Affiché le  
ID : 035-223500018-20201217-D\_2020\_12\_42867-DE

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

**4ème trimestre 2020 (décembre OB 2021)**

**Séance Publique du 17 décembre 2020**

**Objet : ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2021**

**Synthèse du rapport :**

**Le Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine,**

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 3312-1 et D. 3312-12 ;

Vu le rapport sur les orientations budgétaires 2021 présenté par Monsieur le Président du Conseil départemental ;

Après avoir entendu M. MARTINS, rapporteur au nom de la 4<sup>ème</sup> commission M. MARQUET, rapporteur au nom de la 1<sup>ère</sup> commission, M. PICHOT, rapporteur au nom de la 2<sup>ème</sup> commission et Mme COURTEILLE, rapporteur au nom de la 3<sup>ème</sup> commission ;

Et après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés (53 voix pour), dans la séance du 17 décembre 2020 ;

**DECIDE :**

**- de voter le donner acte du débat sur les orientations budgétaires de l'exercice 2021 intervenu en séance sur la base du rapport sur les orientations budgétaires 2021, ci-joint, présenté par Monsieur le Président du Conseil départemental.**

Pour Extrait Conforme,

Rennes, le 18 DEC. 2020

La directrice générale du pôle ressources humaines  
et performance de gestion

  
Cécile FISCHER

